

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL

MARCHÉ MAISONNEUVE

4375, rue Ontario Est (arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve)

Témoin des grandes ambitions de cette ancienne ville industrielle, le marché Maisonneuve fait partie de l'ensemble institutionnel de la Cité de Maisonneuve conçu selon les préceptes du mouvement urbanistique et architectural *City Beautiful*.

Point de repère et pièce maîtresse du paysage urbain exceptionnel de l'avenue Morgan, ce marché est inauguré en 1914 et présente un intérêt historique et symbolique associé notamment au développement remarquable de Maisonneuve avant sa fusion à la Ville de Montréal en 1918. Attrait important du secteur, le site du marché Maisonneuve, qui loge depuis 1980 un centre culturel et sportif, est associé du réseau des marchés publics. Il constitue en ce sens un lieu de rencontre entre la ville et la campagne et pour la communauté.

Remarquable par son architecture inspirée des courants Second Empire et Beaux-Arts, cet édifice revêt un caractère monumental et prestigieux indéniable auquel contribue la présence de la sculpture-fontaine « La fermière », oeuvre d'Alfred Laliberté, et de la place Gennevilliers-Laliberté qui se déploie devant la façade principale du marché.



ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU MARCHÉ MAISONNEUVE

4375, rue Ontario Est (arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve)

DÉSIGNATION PATRIMONIALE

Désignation au Plan d'urbanisme : Bâtiment situé dans un secteur de valeur exceptionnelle

Statut en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel : Aucun

Désignation patrimoniale fédérale : Aucune

Autre désignation : Propriété municipale d'intérêt patrimonial

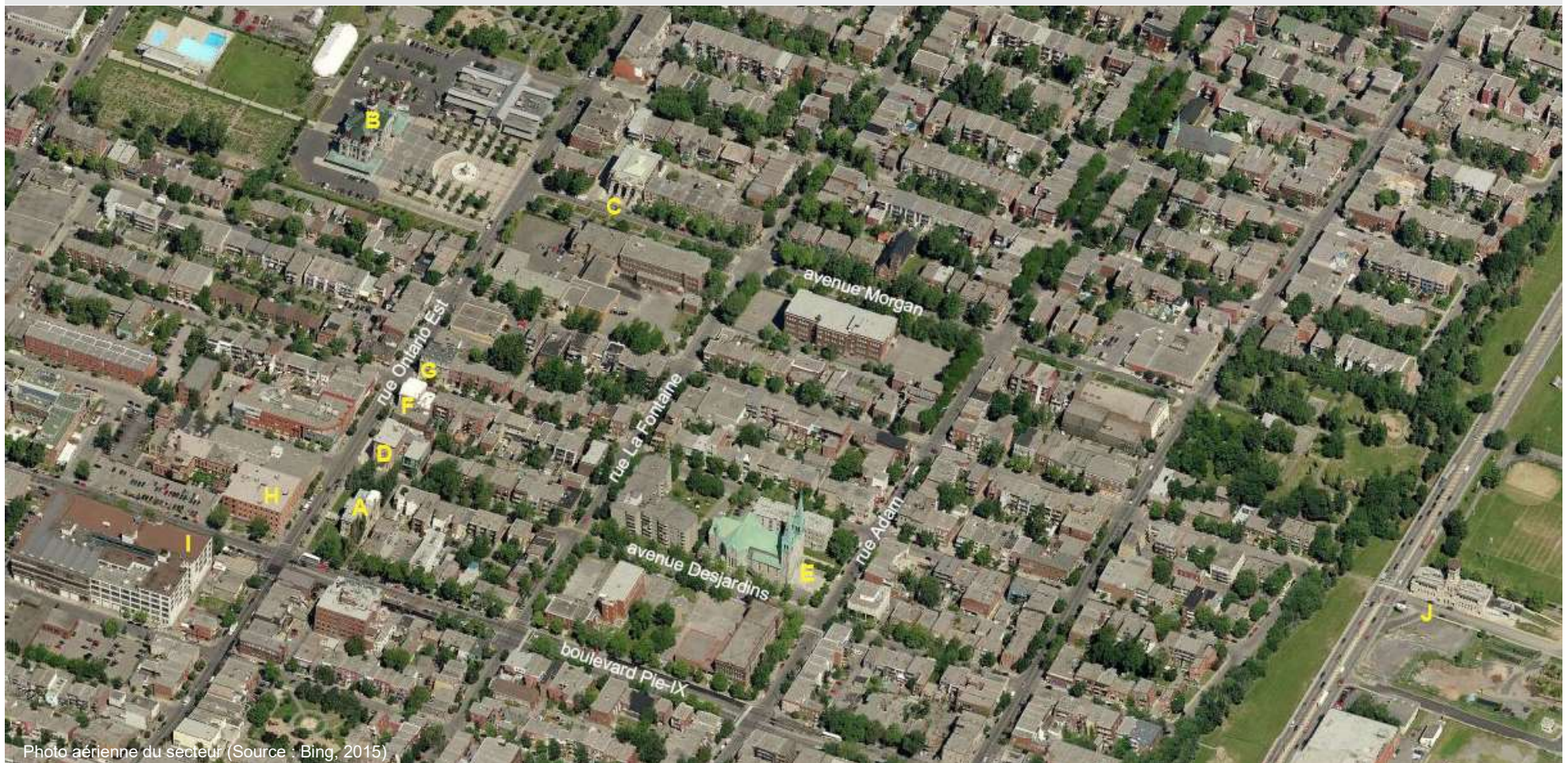


Photo aérienne du secteur (Source : Bing, 2015)

- A Hôtel de ville de la Cité de Maisonneuve, actuellement la bibliothèque Maisonneuve (1910-1911), 4120, rue Ontario Est
- B Marché Maisonneuve (1914), 4375, rue Ontario Est**
- C Bain Maisonneuve (1916), 1875-1877, avenue Morgan
- D Caserne no 2 de la Cité de Maisonneuve, actuellement la Maison de la culture de Maisonneuve (1906-1907), 4200, rue Ontario Est

- E Église Très-Saint-Nom-de-Jésus (1903-1906), 4215, rue Adam
- F Banque de Toronto (1911), 4240, rue Ontario Est
- G Banque Molson (1911), 4250, rue Ontario Est
- H Usine Watson Foster & Co. (1896-1897), 4115, rue Ontario Est
- I Usine American Can Co. (1917-1918), 2030-2032, boulevard Pie-IX
- J Caserne no.1 (Letourneux) (1915), 4300, rue Notre-Dame Est

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU MARCHÉ MAISONNEUVE

4375, rue Ontario Est (arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve)

CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Vers 1665	Octroi de concessions sur la côte Saint-Martin.
1706	Ordre du Gouverneur d'aménager une route entre Montréal et Québec.
1722	Érection canonique de la paroisse Saint-François-d'Assise-de-Longue-Pointe par détachement de celles de Notre-Dame et de L'Enfant-Jésus-de-Pointe-aux-Trembles.
1734	Inauguration du chemin du roi entre Montréal et Québec.
1830	Inauguration du Port de Montréal.
Vers 1841	L'Honorable Charles Wilson acquiert une terre à la côte Saint-Martin.
1858	Les frères Henry et James Morgan achètent la propriété en bordure du chemin du roi de l'Honorable Charles Wilson.
1859	Les frères Morgan font de la maison du chemin du roi leur résidence principale.
1859-1868	Agrandissement de la résidence Morgan qui prend dorénavant le nom de Milton Lodge.
1870	Constitution de la municipalité de village d'Hochelaga.
1874	Tracé du boulevard Pie-IX sur le plan du cadastre.
1883	Début de la série d'annexions des villes et villages limitrophes à la Cité de Montréal. Une partie d'Hochelaga est le premier territoire à être annexé. Fondation de la Cité de Maisonneuve.
1888	Érection canonique de la paroisse du Très-Saint-Nom-de-Jésus par détachement de celle de la Nativité-de-la-Sainte-Vierge-d'Hochelaga (devient la paroisse Saint-Nom-de-Jésus en 2000 suite à des fusions de paroisses).
Après 1890	Prolongement de la rue Ontario Est sur le territoire de Maisonneuve.
1895	James Morgan junior cède les parcelles nécessaires au percement des rues Ontario, Lafontaine et Sainte-Catherine.
1912	Inauguration du nouvel hôtel de ville de Maisonneuve.
1913	Tracé de l'avenue Morgan.
1914	Inauguration du marché Maisonneuve et du poste de pompiers (caserne Letourneux).
1916	Inauguration du bain public.
1918	Annexion de la Cité de Maisonneuve à la Ville de Montréal.
1928	Ouverture du théâtre Granada (théâtre Denise-Pelletier).
1929	Ouverture de l'école Chomedey-de-Maisonneuve. La Ville de Montréal acquiert le site du parc Morgan de Morgan Realities. Crise économique.
Vers 1931	Construction du chalet-vespasienne du parc Morgan.
1932	Construction d'abris en béton du marché pour étals extérieurs le long de l'avenue William-David.
1937	Aménagement de l'avenue Morgan conformément aux plans de Frederick Gage Todd.
1962	L'immeuble à l'étude est réaffecté au service de la circulation de la police de Montréal. Le marché extérieur demeure en opération.
1967	Fermeture du marché extérieur. Les abris extérieurs de béton sont démolis.
1976	Aménagement d'un escalier d'issue intérieur dans le marché.
1980-1982	Réaménagement des espaces extérieurs du marché pour accueillir les étals des maraîchers (abris de toile). Réaménagement intérieur pour accueillir un centre culturel et sportif.
1981	Mise en place de mesures d'accessibilité universelle pour le marché : en façade avant, ascenseur et salles de toilettes adaptées.
1989-1991	Réparations ponctuelles à la maçonnerie sur quatre façades du marché.
1991	Rénovation/interventions ponctuelles sur les toitures (bâtiment principal du marché et étals).
1995	Construction d'un nouveau marché au nord-est de l'ancien.
2004	Remplacement des portes et fenêtres de l'ancien marché. Restauration des panneaux métalliques ornementaux, des lucarnes (partielle) et du balcon.
2009	Restauration des lucarnes et du clocheton du marché.
2016	Réfection de la toiture du marché.



Cité de Maisonneuve dans The Commercial Magazine, 1916 (Source : Archives de la Ville de Montréal)



L'avenue Morgan en direction du marché Maisonneuve (Montréal), QC, 1916, Wm. Notman & Son. (Source : Musée McCord)

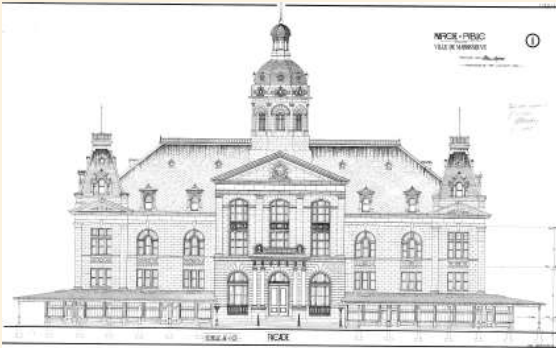


Photographie aérienne de 1947 (Source : Archives de la Ville de Montréal)

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU MARCHÉ MAISONNEUVE

4375, rue Ontario Est (arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve)

VALEUR HISTORIQUE, SYMBOLIQUE ET SOCIALE



Élévation de la façade avant du marché Maisonneuve, 1913 (Source : Ville de Montréal)



Marché Maisonneuve et fontaine *La fermière*, 1916 (Source : Musée McCord)



Cité de Maisonneuve dans *The Commercial Magazine* (détail), 1916 (Source : Archives de la Ville de Montréal)

La valeur historique, symbolique et sociale du marché Maisonneuve repose sur :

- son témoignage éloquent du projet de la Cité de Maisonneuve, ville industrielle aux grandes ambitions qui souhaitait se doter d'édifices institutionnels prestigieux érigés selon les préceptes du mouvement urbanistique et architectural *City Beautiful*;
- son importance symbolique dans l'histoire de la Cité de Maisonneuve et de la Ville de Montréal qui a connu un développement remarquable à l'époque;
- sa qualité de repère identitaire dans le quartier et la ville et d'attrait important du secteur;
- son appartenance au réseau des marchés publics, lieux de rencontre entre la ville et la campagne;
- son association avec des personnages importants dans l'histoire de la Cité de Maisonneuve, artisans de cet ambitieux projet, soit Alexandre Michaud, maire de Maisonneuve de 1909 à 1915, Marius Dufresne, ingénieur et architecte de la municipalité, et Oscar Dufresne, échevin et responsable du comité des finances de la municipalité.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- Les caractéristiques qu'il partage avec les immeubles institutionnels de l'ancienne Cité de Maisonneuve et qui contribuent encore aujourd'hui à la lisibilité de l'ensemble institutionnel, notamment son caractère monumental
- La localisation du marché, au cœur de l'ancienne cité industrielle de Maisonneuve, dans l'axe de l'avenue Morgan
- Son implantation pavillonnaire sur le site, son entrée principale donnant sur un parvis et la présence de la fontaine intitulée *La fermière*, éléments contribuant à la monumentalité du bâtiment
- Son architecture prestigieuse et élaborée d'esprit Second Empire et Beaux-Arts reflétant bien son importance dans la Cité de Maisonneuve et les prémisses du mouvement *City Beautiful*
- La sculpture-fontaine « La fermière », oeuvre représentant les valeurs traditionnelles, le nationalisme et la célébration de l'agriculture
- La toponymie du secteur associée aux personnalités impliquées dans le développement de Maisonneuve et du lieu

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU MARCHÉ MAISONNEUVE

4375, rue Ontario Est (arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve)

VALEUR ARCHITECTURALE ET ARTISTIQUE



La façade principale donnant sur la place
(Source : LuceLafontaine Architectes, 2019)



Façade arrière
(Source : LuceLafontaine Architectes, 2019)



Façade latérale
(Source : LuceLafontaine Architectes, 2019)

La valeur architecturale et artistique du marché Maisonneuve repose sur :

- la monumentalité et la qualité de sa composition formelle associée à l'architecture Second-Empire et Beaux-Arts;
- la qualité des matériaux et des détails architecturaux qui contribue à sa prestance;
- l'importance de son architecte, Marius Dufresne, qui a réalisé plusieurs immeubles résidentiels, industriels et institutionnels à Montréal, en plus d'infrastructures majeures, le marché Maisonneuve constituant une de ses oeuvres majeures;
- la qualité artistique de la sculpture-fontaine « La Fermière » qui y est associée, réalisée en 1915 par le sculpteur et peintre de renom Alfred Laliberté et qui représente le nationalisme et la célébration de l'agriculture, caractéristiques du courant du terroir qui marque alors les arts au Québec.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- Son implantation pavillonnaire dans l'axe de l'avenue Morgan et les dégagements avant et latéraux mettant en valeur les façades monumentales
- Son gabarit et sa volumétrie
- La toiture en tuiles de terracotta vernissé de couleur verte avec les tourelles de coin accentuées de tuiles rouges
- La composition architecturale Second-Empire et Beaux-Arts de ses façades avant, arrière et latérales en pierre ayant conservé leur intégrité. Les quatre façades sont traitées pratiquement comme des façades principales et leurs caractéristiques sont typiques de ce style, notamment :
 - une symétrie rigoureuse
 - une composition comportant cinq parties distinctes
 - l'entrée monumentale comportant un portail formé de quatre colonnes supportant un balcon cintré d'une balustrade en pierre
 - l'avant-corps central se terminant avec un fronton triangulaire orné d'une horloge
 - le rythme, la disposition et la forme de ses larges ouvertures cintrées évoquant la fonction publique
 - ses détails ornementaux classiques
 - son dôme, coiffé d'une toiture en tuile de verre violet, surmontée d'une tourelle ajourée

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU MARCHÉ MAISONNEUVE

4375, rue Ontario Est (arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve)

VALEUR ARCHITECTURALE ET ARTISTIQUE (suite)



Abri face aux boutiques extérieures
(Source : LuceLafontaine Architectes, 2019)



Escalier central
(Source : LuceLafontaine Architectes, 2019)



« La fermière » (Source : Bureau d'art public, crédit photo: Guy L'Heureux, 2012)

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- la toiture protégeant des boutiques qui sont placées de plain-pied tout autour de l'immeuble entre les quatre accès
- les colonnes et les arcs en anse de panier de l'abri en façade de ces boutiques
- les boiseries des lucarnes et des tourelles
- Les caractéristiques intérieures du marché, notamment :
 - le plan axial du rez-de-chaussée
 - l'escalier principal monumental dans l'axe de l'entrée
 - les hauts volumes des espaces intérieurs supportés par les colonnes d'acier recouvertes de plâtre
 - les escaliers menant aux espaces réfrigérés au sous-sol depuis les boutiques
 - les fenêtres hautes du rez-de-chaussée reflétant la fonction originelle
 - les planchers de terrazzo et de marbre
 - les murs et cloisons de béton plâtrés et leur dada à motif de carreaux rectangulaires, à l'horizontal
- La sculpture-fontaine « La Fermière » sur la place, dans l'axe de l'avenue Morgan

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU MARCHÉ MAISONNEUVE

4375, rue Ontario Est (arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve)

VALEUR PAYSAGÈRE URBAINE



Axe de l'avenue Morgan
(Source : Bing Maps)



L'avenue Morgan et le marché, 2004 (Source : Ville de Montréal)



Une partie de l'ensemble institutionnel de Maisonneuve : le boulevard Morgan, le marché et le bain
(Source : Bing Maps)

La valeur paysagère urbaine du marché Maisonneuve repose sur :

- sa forte présence au cœur du quartier, celui-ci étant un point de repère dominant dans le paysage, culminant l'avenue Morgan;
- son caractère formel, monumental et institutionnel, accentué par la présence d'un vaste parterre, un des rares espaces publics du secteur, et le fait qu'il se démarque du cadre environnant composé notamment d'anciennes industries et de résidences;
- son appartenance et sa contribution essentielle à l'ensemble institutionnel de l'ancienne Cité de Maisonneuve dans l'axe de l'avenue Morgan, celui-ci regroupant plusieurs édifices de grande qualité implantés sur la rue Ontario et l'avenue Morgan selon des intentions urbanistiques influencées par le mouvement *City Beautiful*, toujours perceptibles;
- la contribution de la sculpture-fontaine « La fermière » au caractère formel et monumental de la place Gennevilliers-Laliberté et du marché.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- La localisation du site au cœur du quartier, à l'extrémité nord de l'avenue Morgan
- L'implantation du bâtiment en recul de la rue, tel un monument déposé sur son terrain, ainsi que les dégagements avant et latéraux mettant en valeur le bâtiment et sa vocation de marché public, offrant des espaces extérieurs, dont les arcades formant des abris le long des boutiques, pour les marchés saisonniers.
- Le gabarit et la volumétrie du bâtiment
- Sa composition architecturale Second-Empire et Beaux-Arts caractérisée notamment par ses quatre façades monumentales, son imposante toiture, son dôme impressionnant et ses matériaux nobles
- Les caractéristiques qu'il partage avec les immeubles institutionnels de l'ancienne cité de Maisonneuve et qui contribuent encore aujourd'hui à la lisibilité de l'ensemble institutionnel de la Cité de Maisonneuve, notamment sa position stratégique et son caractère monumental
- Les vastes espaces ouverts du site et la place Gennevilliers-Laliberté
- L'allée centrale menant à l'escalier et l'entrée monumentale, cette progression accentuant le caractère prestigieux du bâtiment
- La sculpture-fontaine « La fermière », sa localisation au centre de la place et l'ensemble de ses caractéristiques

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU MARCHÉ MAISONNEUVE

4375, rue Ontario Est (arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve)

DÉMARCHE

Cet énoncé répond à une demande faite par l'Arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve à la Division du patrimoine de la Direction de l'urbanisme pour l'évaluation de l'intérêt patrimonial de ce site.

Il se base sur la consultation d'une documentation portant sur le site, sur les expertises et expériences des participants au groupe de travail et sur une série d'observations et de constats découlant de visites des lieux individuelles.

RÉFÉRENCES

LUCELAFONTAINE ARCHITECTES, *Le marché Maisonneuve et son secteur, étude préalable à l'évaluation de l'intérêt patrimonial du 4375, rue Ontario Est, Montréal*, Montréal, octobre 2019, 79 p.

GROUPE DE TRAVAIL

Claude-May Ambroise, architecte-planification, Ville de Montréal, Arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, Division de l'urbanisme

Benoit Faucher, architecte, Ville de Montréal, Direction de l'urbanisme, Division du patrimoine

Pierre Philippe Joncas, architecte-planification, Ville de Montréal, Arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, Division de l'urbanisme

Karine Dagenais-Langlois, professionnelle-chef d'équipe, Ville de Montréal, Arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, Division ressources financière, matérielles et information

Jennifer Ouellet, conseillère en aménagement, Ville de Montréal, Direction de l'urbanisme, Division du patrimoine

RÉDACTEUR

Benoit Faucher, architecte, Ville de Montréal, Direction de l'urbanisme, Division du patrimoine